

PROJET ASSOCIATIF DE LA MAISON DE QUARTIER DES EAUX-VIVES



Janvier 2018



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENÈVE



SOMMAIRE

1. PREAMBULE	p. 05
1.1 Bref historique	p. 05
1.2 Le quartier des Eaux-Vives	p. 06
Situation générale	p. 06
Quelques repères statistiques	p. 06
Les emplois	p. 07
2. CADRE DU PROJET	p. 07
2.1 Structure locale	p. 07
2.2 Structure cantonale	p. 08
2.3 Financements	p. 08
3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET	p. 08
3.1 Fonctionnement général	p. 08
3.2 Valeurs et principes	p. 09
Préambule	p. 09
La liberté	p. 09
La solidarité.....	p. 09
L'interdépendance	p. 09
La diversité.....	p. 10
La démocratie participative.....	p. 10
3.3 Diagnostic général sur le quartier des Eaux-Vives	p. 10
Préambule	p. 10
Le territoire	p. 10
Les voies de circulation.....	p. 11
Le tissu social.....	p. 11
3.4 Problématique	p. 12
La réorganisation urbaine.....	p. 12
Le lien social	p. 13
Enfance et socialisation.....	p. 14
Conclusion	p. 14

4. PROGRAMME D’ACTION	p. 15
4.1 Préambule	p. 15
4.2 Mission générale	p. 15
4.3 L’action associative	p. 16
Les réseaux associatifs et institutionnels.....	p. 16
L’accueil du public.....	p. 16
La communication.....	p. 17
4.4 L’action socioculturelle	p. 17
L’interculturel décliné en deux volets : brassage culturel et intégration	p. 17
Les événements culturels et festifs.....	p. 18
Loisirs et rencontres	p. 18
4.5 L’action éducative	p. 19
Le jeune public	p. 19
Le soutien aux parents	p. 20
4.6 Tableau récapitulatif	p. 21
5. EVALUATION	p. 22
5.1 Préambule	p. 22
5.2 L’évaluation par l’observation	p. 22
5.3 Impliquer les acteurs dans le processus d’évaluation	p. 23
5.4 Observer la MQEV au sein du réseau	p. 23
5.5 L’évaluation quantitative	p. 23
5.6 Concrètement	p. 23
6. MODALITES DE TRAVAIL	p. 24
6.1 Collaboration équipe/comité	p. 24
6.2 Répartition des tâches au sein de l’équipe	p. 24
6.3 Répartition des tâches au sein du comité	p. 24
6.4 État des lieux annuel du projet	p. 24
6.5 Règlement interne	p. 24
7. REFERENCES	p. 25

1. PREAMBULE

1.1 Bref historique

La Maison de Quartier des Eaux-Vives (MQEV) se situe dans une maison prêtée et équipée par la Ville de Genève au N° 3 du chemin de la Clairière, juste derrière le théâtre Am Stram Gram, dans un périmètre protégé par un parc. Cette vieille villa, datant des années 1900, abritait autrefois une famille dans l'aile gauche et une entreprise de fabrication de parfum dans l'aile droite.

C'est en 1964, à la rue du Simplon, que s'ouvrait le centre de loisirs des Eaux-Vives avec, comme principale activité l'accueil des adolescents puis des enfants les jeudis et pendant les vacances ainsi que l'organisation de centres aérés. Des soirées débat, des concerts et des petites pièces de théâtre amateur y étaient également organisés.

Suite aux événements de mai 1968, parmi les usagers, les animateurs et membres de comité, apparaissent des débats politiques qui aboutissent à des revendications d'autogestion ainsi qu'à une volonté affirmée d'ouvrir les centres à toutes les populations. On assiste en fait à une redéfinition du rôle des lieux d'animation qui tentent d'élargir leurs champs d'action au-delà des loisirs éducatifs programmés, en suscitant et soutenant les mouvements d'habitants c'est-à-dire en favorisant l'expression d'une vie sociale. Une lutte de tendance en matière de politique de loisirs s'engage alors avec les autorités.

Au cours des années 1970, les animateurs de jeunesse vont devenir des animateurs socioculturels et le développement communautaire amènera les centres sur un autre plan, celui de la communauté, de la famille et du quartier. Aux Eaux-Vives, l'élargissement de la mission du centre aboutira, entre autres, à la création du *Pic-Plouc*, le Folk-Club de Genève. Il employait alors deux animateurs.

L'animation socioculturelle dans les années 1980 a connu un bel essor grâce à une reconnaissance politique grandissante : à travers tout le canton de nombreuses associations ont donc été créées et soutenues financièrement pour des missions de prévention auprès des jeunes et pour permettre aux habitants de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans leur quartier. C'est en 1981 que l'exiguïté des locaux de la rue du Simplon fut reconnue par les pouvoirs publics et que le choix de déplacer le centre de loisirs à son emplacement actuel fut validé. Après d'importants travaux, c'est en septembre 1983 que la Maison de Quartier des Eaux-Vives ouvrit ses portes.

Au début des années 1990, face à des besoins grandissants, une seconde association - Le Cradeau (Centre de Loisirs et de Rencontres des Adolescents) - vit le jour. Après quelques années de cohabitation dans nos locaux, Le Cradeau (aujourd'hui La Source) s'installa dans une arcade à la rue du Lac. Aujourd'hui encore, il s'occupe presque exclusivement des adolescents du quartier. La MQEV compte actuellement six animateurs, une secrétaire sociale, un comptable, deux personnels de maintenance et pléthore de moniteurs.

1.2 Le quartier des Eaux-Vives

Situation générale

Le nom d'Aygues Vives, qui devint Eaux-Vives, remonte au XIV^e siècle à l'époque où tout le pourtour du lac était riche en sources abondantes et en ruisseaux captés pour alimenter les fontaines du faubourg. Le quartier des Eaux-Vives se situe donc au bord du lac et fait miroir au quartier des Pâquis. Ses limites géographiques recoupent en partie les limites de l'ancienne commune des Eaux-Vives rattachée à la ville de Genève en 1930. Sa physionomie est variée : des sous-quartiers ou îlots, populaires, urbains et densifiés sur le bas et le long du lac, des sous-quartiers et îlots résidentiels et des villas sur le haut, entre Malagnou et Grange Canal. Dans son axe est/ouest, il est traversé par de nombreux axes routiers, ce qui renforce la déclinaison du quartier en sous-secteurs ou îlots.



Délimitation officielle du quartier des Eaux-Vives

La délimitation officielle du quartier ne tient évidemment pas compte du périmètre réel d'influence de la MQEV. Ainsi le public qui participe aux activités et s'implique dans l'association dépasse largement le cadre défini du quartier. Il est vrai cependant qu'une partie des activités privilégient les habitants des Eaux-Vives, mais cela n'a jamais valeur d'exclusion.

Quelques repères statistiques

Cette diversité dans l'habitat est autant de diversité dans l'origine sociale, culturelle et économique de ses habitants. Le quartier des Eaux-Vives est à l'image de Genève : métissé ! C'est dans ce contexte que la MQEV tente de remplir sa mission.

Selon l'Office de la statistique 2011, plus de 34'000 habitants vivent aux Eaux-Vives, soit environ 15% de la population de la ville de Genève.

- Population de 0 à 19 ans : 6170 personnes
- Population active de 20 à 65 ans : 22'004 personnes
- Population de 65 ans et plus : 5890 personnes

L'origine de la population du quartier se répartit ainsi :

- 35% de Genevois,
- 26% de Confédérés,
- 39% d'étrangers, soit moins que pour l'ensemble de la Ville de Genève (43%).

Parmi la population étrangère, on dénombre :

- 1077 personnes d'origine espagnole
- 2922 personnes d'origine française
- 1673 personnes d'origine italienne
- 1810 personnes d'origine portugaise
- 3186 personnes de divers autres pays européens
- 1401 personnes originaires d'Amérique (nord et sud)
- 810 personnes originaires d'Afrique
- 1044 personnes originaires d'Asie
- 109 personnes originaires de divers autres pays extra-européens

Les emplois

Le quartier des Eaux-Vives a une activité économique riche et mixte comptant près de 10.000 emplois (environ 1 emploi pour 3 habitants). Un emploi sur cinq est lié au commerce, avec la même proportion pour les services aux entreprises. Un peu plus d'un emploi sur dix a trait aux activités financières et aux assurances, un peu moins d'un emploi sur dix concerne l'hôtellerie et la restauration, de même pour tout ce qui a trait à la santé et aux activités sociales. Les deux tiers des emplois recensés se situent entre Rive, Villereuse et le bas des Eaux-Vives.

2. CADRE DU PROJET

2.1 Structure locale

La Maison de Quartier des Eaux-Vives (MQEV) est constituée en association autonome pilotée par un comité d'usagers. Le comité définit la politique d'animation en tenant compte des particularités du quartier et de ses diverses populations ; il veille à la bonne gestion de la maison et de cette politique dont l'équipe d'animation assure la mise en œuvre.

Le fonctionnement de la MQEV est fondamentalement démocratique car il fait appel à la participation de tous les acteurs : comité, équipe d'animation, usagers de la maison et habitants du quartier. Le comité est lui-même élu par une assemblée générale qui se réunit une fois par an. Cette assemblée, comme tous les autres types de réunion, permet un va-et-vient régulier entre le quartier et la maison en vue de l'élaboration des projets ; les projets privilégient l'espace local et l'action collective.

En bref, la MQEV est un outil de valorisation du contrat social au service de tous ; chacun peut se l'approprier pour améliorer les conditions de vie dans le quartier afin de maintenir et renforcer les liens sociaux et contribuer à la promotion de la cohésion sociale, du bien-être social et de la qualité de vie.

2.2 Structure cantonale

Il existe une quarantaine de lieux de ce type dans le canton de Genève. Ils sont tous regroupés au sein d'une Fédération Cantonale des Centres de Loisirs (FCLR) elle-même partenaire de la Fondation pour l'Animation Socioculturelle (FASe). Cette Fondation est gérée par un conseil de Fondation où siègent des représentants de l'Etat, des communes, de la Fédération et des animateurs.

Un certain nombre de textes lie tous ces acteurs entre eux :

- ⇒ La Charte cantonale est un texte de référence pour tous les partenaires : elle assure une cohésion de l'ensemble (la volonté de tendre vers un même but) et détermine des axes prioritaires pour répondre aux besoins sociaux et culturels, actuels et futurs. Ce texte fondateur réaffirme le rôle des centres et la spécificité de leur action. Il exprime également leur nécessaire autonomie, chaque association répondant à des besoins spécifiques propres à son territoire d'implantation.
- ⇒ Une convention tripartite signée entre l'association MQEV, la commune (Ville de Genève) et la FASe.
- ⇒ Un contrat de prestation (régulièrement remis à jour) détermine les activités déléguées à la FASe et permet aux autorités cantonales une meilleure lisibilité de l'action publique des centres.

2.3 Financements

- ⇒ L'Etat de Genève, via le département de l'instruction publique (DIP) finance la FASe qui verse les salaires du personnel (animateurs, secrétaires, personnels de maintenance et moniteurs) à raison de 60%. Idem pour la Ville de Genève à raison de 40%.
- ⇒ Les communes (la Ville de Genève en ce qui concerne la MQEV) mettent à disposition les locaux, le matériel et alloue les montants nécessaires au budget de fonctionnement des centres (subvention annuelle). Des subventions culturelles ponctuelles peuvent être également octroyées.

3. MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Fonctionnement général

Le comité de la MQEV est le maître d'œuvre de la politique d'animation dont il assure la conception. C'est d'abord au travers de l'énoncé des valeurs et principes qu'il donne mandat à l'équipe d'animation. Ces valeurs et principes précisent les caractéristiques du contrat social de référence. Le présent projet associatif se décline à partir de ces caractéristiques.

Les valeurs et principes de référence ont aussi pour vocation d'éclairer les problématiques locales d'une lumière particulière, facilitant ainsi un travail de diagnostic sur la situation de départ. Le diagnostic général est par conséquent présenté sous deux aspects : l'un descriptif l'autre plus axé sur la problématique.

Partant de là, les processus d'intervention sont discutés entre le comité et l'équipe d'animation chargée de les mettre en œuvre. Le projet associatif présente alors un schéma des grandes lignes d'action mises en place et qui se déclinent en termes d'action associative (ou d'approche de

réseau), d'action socioculturelle (ou animation socioculturelle) et enfin d'action éducative. Les actions à proprement parler sont du ressort de l'équipe d'animation.

La mise en œuvre du projet associatif est donc le fruit d'une collaboration soutenue entre le comité et l'équipe d'animation mais aussi plus largement entre ces acteurs et le personnel administratif, le personnel d'intendance, les moniteurs, les usagers, les habitants du quartier et les nombreux bénévoles permanents ou ponctuels s'impliquant dans la vie quotidienne de la Maison de Quartier.

3.2 Valeurs et principes

Préambule

Toute action sociale ou politique repose explicitement ou implicitement sur un système de valeurs fondatrices préexistantes ; ces valeurs se déclinent au travers de principes de référence visant à éclairer les problématiques et les actions censées y répondre.

La liberté

Véritable postulat éthique fondateur, la liberté constitue le propre de l'homme en tant qu'être pensant : sa liberté réside dans le fait qu'il a fondamentalement toujours le choix. La mise en œuvre de cette liberté présuppose une interrogation permanente de tout ce qui peut nous être présenté comme une fatalité ou un non choix. L'homme ne préservera cette liberté qu'en s'assurant une autonomie fondée sur l'esprit critique et autocritique. Il ne s'agit donc pas d'une liberté que chacun définirait à sa manière pour défendre ses intérêts.

Être libre c'est être également responsable de ses choix, ce qui place l'homme en situation de risque. La vie sans risque n'existe pas, il s'agit dès lors de développer des capacités individuelles et collectives à maîtriser le risque, à faire en sorte que la peur du risque n'étouffe pas notre liberté (à l'instar de ce qu'engendre la recherche d'un absolu sécuritaire : « le risque zéro » par exemple ne peut qu'aliéner cette liberté). Si la notion de risque est intrinsèquement liée à la vie, la solidarité permet d'en limiter les conséquences.

La solidarité

La solidarité repose sur des attitudes coopératives, plutôt que compétitives ; elle postule la réduction de toutes formes d'exclusion sociale, de rapport de domination, de violence, d'individualisme égoïste au bénéfice d'échanges fondés sur le partage (donner et recevoir). Ceci va donc à l'encontre de la loi du plus fort et de la réussite personnelle, loi fondée sur une compétition souvent considérée comme dans « l'ordre naturel des choses ». En ce sens, la solidarité se pose à contre-courant d'une fâcheuse tendance à isoler chaque individu dans la responsabilité de son destin social. Si la solidarité n'engendre pas automatiquement une égalité de fait, au travers notamment de l'égalité de droits, elle ouvre une égalité de chances.

L'interdépendance

Le monde s'avère plus que jamais interdépendant, l'avenir des uns est chaque jour davantage lié à celui des autres. Les phénomènes de transformation sociale à l'échelle globale ont des répercussions locales : on connaît maintenant les conséquences collectives de l'empreinte écologique de chacun, de notre capacité à partager et redistribuer les ressources naturelles et les richesses. Il convient désormais de penser globalement et d'agir localement. Admettre l'interdépendance, c'est accepter qu'il faille chercher une convergence d'intérêts, et par conséquent qu'il faille faire l'effort de comprendre les besoins de chacun. Au travers de la prise de conscience que la planète est offerte en partage, nous devons maintenant poursuivre notre

évolution comme citoyens du monde. En ce sens, nous sommes tous potentiellement une part du problème ou de la solution. La notion d'interdépendance est intimement liée à la diversité.

La diversité

Plaider en faveur de la diversité, c'est être réaliste car l'époque où tout circule engendre le métissage. L'avenir du monde se fera à partir de la reconnaissance des différences. Cela nous conduit à écarter toutes formes de discrimination, de racisme, de sexisme, de velléité d'assimilation, bref à bannir tout type de rejet et d'intolérance au bénéfice de l'inclusion de toutes les composantes de la société et de tous les acteurs sociaux (jeunes, personnes âgées, suisses, étrangers, hommes, femmes etc.). L'ouverture d'esprit, la curiosité et le respect se départissent de tout jugement, contrairement à la tolérance qui trop souvent n'est qu'une manière résignée d'établir des relations de voisinage.

La démocratie participative

Parce qu'elle engage la confrontation d'idées, la démocratie doit idéalement se fonder sur l'écoute et le dialogue, réprouvant tout rapport de domination et tout passage en force. A défaut de cet impératif, la démocratie sombre dans l'affrontement stérile, dans des jeux de mise en échecs purement stratégiques et démagogiques. La démocratie par délégation montre aujourd'hui ses limites car elle assigne le citoyen à une mise en demeure comme simple consommateur-spectateur. La complexité des problématiques collectives exige aujourd'hui un dialogue permanent avec les représentants de la société civile. La codécision constitue l'objectif premier de la démocratie participative pour des citoyens moteurs des décisions et acteur dans leur mise en œuvre.

3.3 Diagnostic général sur le quartier des Eaux-Vives

Préambule

Le diagnostic général présenté ci-dessous est une synthèse de différents travaux dont les références sont jointes en annexe mais également le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs années tant par le comité que par l'équipe d'animation de la MQEV.

Le territoire

Tout comme en ville de Genève d'une manière générale et aux Eaux Vives en particulier, la mixité sociale est davantage la règle que l'exception. Le mélange des populations de natures diverses ainsi que le caractère cosmopolite du quartier est d'ailleurs le plus souvent considéré positivement. Ainsi on y observe une grande disparité dans l'habitat : immeubles de haut standing le long des quais, des rues plus populaires et commerçantes au milieu du quartier et un périmètre résidentiel sur les hauts. Ces différences se retrouvent dans le profil socioculturel des habitants : classes moyennes supérieures se distinguant nettement des classes plus modestes habitant au cœur du quartier. Ces dernières années, on observe un changement progressif du profil des habitants qui va de pair avec l'augmentation des bistrot branchés et autres bars à vin qui drainent une population plus aisée essentiellement composée d'expatriés (la rue Blanvalet en est certainement l'exemple le plus illustratif). Ce phénomène de gentrification entraîne une augmentation des loyers et repousse les classes plus modestes en périphérie de la ville.

La qualité de vie est largement perçue à travers la convivialité et les relations entre les habitants. À cet égard, le rôle des cafés, des salons de thé, des commerces de proximité ou des espaces de rencontres comme les parcs, le site de Baby-Plage ou la Maison de Quartier en tant que lieux de sociabilité, est significatif. Il existe aux Eaux-Vives une grande diversité des commerces (qui tend cependant à disparaître). Le cinéma indépendant les Scala est également apprécié et lorsque son existence a été menacée, son maintien a été largement plébiscité. Le tissu associatif, ancré

historiquement, y est dynamique et revendicatif. Nous comptons sur le quartier une centaine d'acteurs associatifs actifs dans les domaines social, culturel et sportif.

Les voies de circulation

Genève sature : le quartier des Eaux-Vives ne fait pas exception car il est traversé par de grands axes routiers (quai Gustave Ador, rue des Eaux-Vives, route de Frontenex et rue Montchoisy), lieux de transit qui génèrent bruit, pollution et insécurité. A ce propos, le Service de l'Aménagement Urbain et de la Mobilité confirme que les charges de trafic sont très importantes dans le quartier et que les heures de pointe s'étendent toujours plus.

Le trafic routier représente donc un gros problème en termes de nuisances sonores, de santé publique, d'insécurité des déplacements (pour les personnes à mobilité réduite ou les enfants) de gestion et de partage de l'espace (notamment avec les vélos et les piétons). Il entrave aussi considérablement les espaces potentiels de rencontres.

La mise en place d'une zone 30 a permis quelques améliorations en termes de sécurité mais n'a pas remis fondamentalement en cause la prédominance de la voiture dans le quartier. La recherche d'un équilibre entre la mobilité douce et le trafic motorisé individuel est donc encore à trouver. Une liste des « zones noires » a d'ailleurs été dressée par des habitants actifs sur la problématique de la sécurité des déplacements.

Les travaux du CEVA autour de la future gare des Eaux-Vives apporteront dans un avenir proche de nouveaux logements, des équipements publics, sportifs et des surfaces d'activités commerciales qui changeront le visage du quartier et les interactions entre le haut et le bas des Eaux-Vives, cette nouvelle gare fera office de « pont » entre les deux. La MQEV se retrouvera de fait mieux centrée, ses dimensions limitées (mais fort heureusement très humaines) ne lui permettront pas de répondre à l'ensemble des besoins en matière d'équipements sociaux.

Le tissu social

Le canton de Genève est cosmopolite et multiculturel : il s'agit du canton suisse où la proportion d'étrangers est la plus forte (près de 41% selon l'Office cantonale de la statistique 2016), y cohabite également 189 nationalités. Le quartier des Eaux-Vives n'y fait pas exception. Ces différentes populations se mélangent peu et les échanges demeurent limités, d'une part entre communautés étrangères, d'autre part entre Suisses et étrangers. Toutefois les enfants et les adolescents font exception à cette règle : ils se connaissent, se côtoient et sont en interaction.

Cette coexistence dans une relative ignorance génère quelques difficultés : frictions de cohabitation notamment quand la différence porte sur la manière dont on éduque les enfants, difficultés relationnelles de certaines familles d'origine migrantes, en raison de la barrière linguistique, de l'illégalité de leur statut pour certains, de précarité socio-économique et d'incompréhension des fonctionnements culturels et institutionnels.

À l'école, certains élèves subissent une intégration difficile car éloignés de leur culture d'origine, une grande mixité culturelle existe. Le grand écart entre la culture familiale et celle de l'école est parfois source de conflit intérieur ou d'échec scolaire pour les jeunes issus de l'immigration ; bien souvent la barrière de la langue n'incite pas leurs parents à entrer en contact avec les institutions (écoles, crèches, administrations, ...).

À l'instar de ce qui se passe ailleurs mais tout particulièrement dans le quartier des Eaux-Vives, adolescents et jeunes adultes sont régulièrement chassés des préaux, des halls d'immeuble, des parcs, etc. On les accuse de déprédation et de nuisances sonores. Cette population n'est bientôt plus tolérée nulle part, on sait pourtant que les exclure ne peut satisfaire personne car on ne fait que déplacer le problème.

Le tissu social est aujourd'hui fragilisé par une forme de précarité socio-économique notamment la vulnérabilité croissante des individus face à une rupture de vie (décès, divorce, perte d'emploi, etc.) qui peut les mener à une fragilisation et un isolement rapide, parfois brutal. Il est à noter également que l'augmentation des loyers et des primes d'assurance maladie y contribuent fortement. Le rapport sur les inégalités territoriales du CATI-GE met en lumière le fait que des poches importantes de précarité peuvent être dissimulées dans des secteurs avec des revenus annuels moyen généralement élevés. Par ailleurs, la sous-location dans des vieux immeubles du bas du quartier est également une pratique très fréquente, elle permet d'accueillir une population sans statut légal ou sans emploi fixe arrivant à Genève sans solution durable de logement. De ce fait, le quartier des Eaux-Vives est une « porte d'entrée » de notre cité pour de nombreux migrants.

Dans une société caractérisée par l'esprit de compétition, toutes ces problématiques posent la question de la place des « catégories » de personnes n'étant pas assez « productives », qu'il s'agisse des personnes âgées, des migrants (personnes non-francophones ou sans-papiers), des jeunes en rupture, des personnes handicapées, des chômeurs longue durée, etc.

Cette insécurité n'est pas à confondre avec le sentiment d'insécurité. Ce dernier, bien que souvent exacerbé par les médias et bien que ne reposant pas toujours sur des bases objectives, est à prendre au sérieux. Il en découle des phénomènes de rejet et un morcellement de la société en communautés qui dénote un malaise dans l'art du vivre ensemble.

Aux Eaux-Vives, il existe différents lieux à destination des populations migrantes au nombre desquels le foyer de requérants d'asile Franck Thomas, le Service Social Islamique ou encore l'abri de la protection civile accueillant l'hiver un grand nombre de Roms.

Notre quartier compte un nombre de personnes âgées plus important que la moyenne en Ville de Genève. On peut estimer que, malgré une faible précarité relative, le nombre de personnes dépendantes et isolées est important. Les aînés étaient historiquement très bien intégrés du point de vue intergénérationnel (nombreux témoignages dans un film vidéo réalisé par la MQEV auprès de la population âgée du quartier dans les années 90). L'arrivée de nouvelles populations a probablement bousculé cet équilibre. Par ailleurs, l'évolution des mœurs a mis à mal l'autorité des anciens, qui, traditionnellement, portaient la responsabilité de la transmission des valeurs communautaires et culturelles et de la mémoire collective.

Enfin, la cohabitation entre générations dans les espaces publics provoque des tensions : le dialogue entre adultes et adolescents se révèle souvent délicat en raison de modes d'expression fréquemment emprunts d'agressivité, de part et d'autre et d'une méconnaissance mutuelle de leurs rythmes de vie et de leurs aspirations spécifiques qui créent une réticence, voire une méfiance.

3.4 Problématique

La réorganisation urbaine

Le quartier des Eaux-Vives est en profonde mutation ; dans les années 1960 et suivantes, des îlots entiers de constructions basses ont laissé place à de l'habitat de plus forte densité drainant de nouvelles populations. Ce phénomène se poursuit aujourd'hui avec l'ouverture du chantier CEVA cité plus haut. Les environs de la future gare des Eaux-Vives sont amenés à vivre de profondes transformations, ce sont plus de 1'000 logements qui seront construits dans les cinq à

dix prochaines années. Le CEVA risque donc de bouleverser les équilibres établis ; une crainte se manifeste dans les propos des habitants : comment ne pas perdre « l'âme populaire du quartier ? ». Malgré la volonté des autorités de garantir une mixité sociale en prévoyant des logements sous différents régimes (loyer libre ou subventionné et coopératives d'habitation), le profil global de la population est à observer de près par la MQEV. La question se posera également en termes de cohésion sociale : comment créer des synergies au sein des nouvelles populations mais aussi entre celles-ci et les populations déjà installées aux Eaux-Vives ?

Par ailleurs, il faudra veiller à ce que les équipements puissent couvrir les besoins des habitants actuels et futurs. On sait notamment que des nouveaux logements attirent une forte proportion de familles avec enfants en bas âge ou en âge scolaire. Les écoles, les crèches et bien entendu la MQEV seront impactées par cette réalité. Enfin, il ressort de nombreux échanges avec les habitants un manque patent de locaux pour y organiser des réunions, des anniversaires, pour y faire de la musique ou autres activités associatives, sociales et culturelles. La MQEV et l'Espace quartier des Eaux-Vives n'arrivent vraiment pas à répondre à la demande. C'est la raison pour laquelle en 2010, la MQEV a lancé une pétition dans le but de revoir le programme destiné aux équipements publics du nouveau quartier. On peut parier qu'il y aura également à repenser collectivement l'affectation de lieux à vocations multiples (appropriation libre et régulières de petits jardins, courettes, places, ruelles etc.) comme d'espaces déjà construits : levée de certains obstacles à l'utilisation de lieux publics à usage souvent hyper réglementés (remarques très souvent formulées chez les habitants et les jeunes) voir d'équipements à créer et diversement répartis pouvant faciliter les rencontres et la vie sociale.

Parmi les grands chantiers à venir, citons enfin l'aménagement d'une nouvelle plage publique sur les quais, très attendue par la population.

Le lien social

La MQEV milite en faveur de la cohésion sociale et propose par conséquent des projets qui ne se limitent pas à atteindre la paix sociale, c'est-à-dire à faire voisiner des populations dans une relative tolérance, mieux encore elle cherche à les faire interagir dans de mutuelles compréhensions. Cette représentation est ambitieuse et ne peut se mettre en place que dans le moyen et le long terme.

On vient de voir que la population de notre quartier est traversée par de nombreuses ruptures, il faut par conséquent veiller à ne pas renforcer ces ruptures par quelque chose de l'ordre de la ségrégation institutionnelle, chacun restant confiné dans des lieux spécifiques : les enfants à la maison ou en garderie, les jeunes à l'école, les adultes au travail, les aînés isolés chez eux puis en maison de retraite. C'est la raison pour laquelle la MQEV envisage toujours une approche tout public. Naturellement ce qui est évident en ce qui concerne les générations s'applique également pour les diverses populations : mixité sociale plutôt que communautarisme. C'est pourquoi la MQEV doit être un lieu de mise en œuvre d'une politique non seulement intergénérationnelle mais aussi interculturelle. Elle doit mettre sur pied des projets facilitant l'intégration (et non pas l'assimilation) de toutes les composantes de la société. Elle défend également l'idée selon laquelle l'intégration passe avant tout par des rapports de proximité, en ce sens, elle est une affaire locale.

Mais si dans le quartier, différents groupes sociaux se côtoient dans une relative indifférence il reste que, parfois, dans l'ignorance de tous, s'installent de dramatiques situations d'isolement. Toute collectivité locale se réclamant de la solidarité doit se sentir concernée par cette ultime problématique humaine et là encore il s'agit plus de voir comment améliorer l'accessibilité des lieux publics, de tous les lieux publics, plutôt que de tenter de répondre par des actions ou des nouveaux lieux spécifiques. C'est par un travail en profondeur sur l'ensemble du tissu social

qu'il est possible de réduire les poches d'isolement, qui comme chacun sait, mènent à l'exclusion.

Travailler sur l'ensemble du lien social prend ici toute son importance et comme le domaine de ce qui est connu est plus rassurant que celui de l'inconnu, il est possible de parier que c'est au travers de ce mixage social que le sentiment d'insécurité perdra de sa virulence. À terme, il faut également souligner que partout où s'installe plus de vie, les comportements délictueux tendent à s'atténuer.

Enfance et socialisation

Une remarque s'impose : une importante mixité de nationalités et d'origines culturelles existe dans les écoles du quartier. Les écoles des Eaux-Vives et de Montchoisy-Vollandes accueillent une population migrante précarisée. Si ces établissements étaient regroupés en un seul, celui-ci aurait un profil de Réseau d'Education Prioritaire (REP).

Plus globalement, dans un monde en perpétuel changement, d'une complexité grandissante, les anciennes normes éducatives ne répondent que partiellement aux nouveaux enjeux. En l'absence d'un modèle éducatif clair, partagé par tous, il existe pléthore de discours divergents, qui remettent en question et créent des doutes. Dans ce contexte, désireux de bien faire, quelques fois désarmés, les parents sont à la recherche de repères et de nouvelles clés de compréhension. On observe alors une vulnérabilité croissante des familles : perte de repères éducatifs, monoparentalité, instabilités familiales, précarisation, etc. Les enfants eux-mêmes dans les confrontations quotidiennes qu'ils vivent s'en trouvent profondément déstabilisés : il se peut parfois que certaines formes de violences soient pour eux la seule réponse à apporter à l'âpreté de la situation.

La MQEV se doit donc d'aborder des démarches de socialisation apaisantes et épanouissantes pour les enfants, notamment par le biais des loisirs et de soutien collectif à la parentalité.

A ce titre, la MQEV n'est pas un « garage à enfants » mais un lieu dynamique où là aussi doivent se mettre en place de nombreuses interactions (enfants/enfants, enfants/parents, parents/parents, enfants/équipe d'animation, parents/équipe d'animation). Cette conception n'est pas simple à faire comprendre à des parents souvent débordés par de nombreuses obligations et il y a probablement un véritable travail de conscientisation à opérer. À défaut, nous ne ferions qu'aggraver des ruptures disloquant encore davantage le lien social. L'enjeu est de taille !

Conclusion

Face à ce diagnostic général, il ne s'agit pas de focaliser notre attention sur les besoins, mais bien davantage sur la qualité de vie. Par conséquent, il n'est pas tant question de répondre à des besoins que de stimuler le développement local, c'est-à-dire de contribuer à la promotion du bien-être social, selon le vieil adage : « mieux vaut prévenir que guérir ». C'est à travers ce prisme qu'il faut comprendre le projet de la MQEV décrit ci-dessous.

4. PROGRAMME D'ACTION

4.1 Préambule

L'ensemble des actions de la MQEV s'affirme délibérément dans une série de réponses globales et systémiques plutôt que parcellaires et éclatées. En effet, tenter d'apporter des réponses spécifiques à des problématiques dispersées, dans l'ignorance totale de l'environnement plus général, ne peut qu'être contre-productif. C'est la raison pour laquelle la MQEV entend agir dans le cadre d'ensembles en lien les uns avec les autres : intergénérationnel, interculturel, inter-institutionnels, inter-associatif : nous ne sommes ni dans une maison de l'enfance, ni dans un centre pour adolescents, ni dans un club de sport, ni dans un club d'ânés mais bel et bien dans une maison de quartier elle-même inscrite dans un réseau d'équipements et d'intervenants.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici quelques repères d'ordre politique. Le rôle de la MQEV consiste à :

- Renforcer la responsabilité personnelle dans la société, c'est-à-dire maintenir une certaine conscience du devoir et non pas seulement du droit.
- Encourager tout ce qui est de l'ordre de l'implication afin de lutter contre la tendance à ne réduire l'individu qu'à la fonction de consommateur plutôt qu'acteur. Privilégier l'être sur l'avoir.
- Vieller à l'intégration du plus large éventail de populations possible afin de faire obstacle aux multiples formes d'exclusion mais aussi à une tendance actuelle à se réfugier dans l'indifférence.
- Faciliter la rencontre en privilégiant le dialogue comme prévention des violences.

4.2 Mission générale

Maintenir et renforcer les liens sociaux afin de contribuer à la promotion de la cohésion sociale*, du bien-être social et de la qualité de vie.

*Les spécialistes ont tous des définitions différentes de ce qu'est la cohésion sociale. Nous retenons pour notre part, celle énoncée par le conseil de l'Europe : « la cohésion sociale est la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, à minimiser les disparités et à éviter la polarisation. Une société cohésive est une communauté solidaire composés d'individus libres poursuivant des buts communs par voies démocratiques » (comité européen pour la cohésion sociale, 2004)

Cette mission de la MQEV se décline en trois axes principaux :

- ⇒ **L'action associative** ou l'approche de réseau
- ⇒ **L'action socioculturelle** ou l'animation socioculturelle
- ⇒ **L'action éducative**

Pour l'ensemble de ces trois actions, la MQEV ne perd pas de vue la nécessité de garantir :

- ⇒ Un maximum d'implication des participants
- ⇒ Une mixité sociale, culturelle et générationnelle au sein des activités
- ⇒ Une accessibilité aux loisirs et à la culture (notamment avec des tarifs peu onéreux ou fixés en fonction du revenu familial, voir gratuit).

4.3 L'action associative

Depuis plusieurs années et s'inspirant de l'approche de réseau, la MQEV est très engagée dans la collaboration avec l'ensemble des structures collectives du quartier, réseaux institutionnels ou associatifs. Cette orientation s'inscrit dans le renforcement de la démocratie participative figurant parmi les objectifs stratégiques de la FASe.

Il s'agit là de maintenir, développer et renforcer les réseaux associatifs représentatifs du quartier afin de permettre un dialogue permanent avec les institutions de proximité.

- ⇒ En facilitant la circulation de l'information.
- ⇒ En échangeant autour d'intérêts et de problématiques concernant la vie du quartier et ainsi rester attentif aux transformations de l'environnement local.
- ⇒ En agissant en complémentarité.
- ⇒ En suscitant des collaborations autour d'actions favorisant le maintien et le développement du lien social.
- ⇒ En renforçant les réseaux sociaux existant à l'intérieur de la population.
- ⇒ En encourageant la communication entre habitants et pouvoirs publics.
- ⇒ En favorisant la mobilisation de groupes porteurs de propositions ou de projets.
- ⇒ En faisant la promotion des valeurs du travail social et de l'animation socioculturelle.

Les réseaux associatifs et institutionnels

- ⇒ La MQEV est à l'initiative de la coordination de quartier dont elle assure le fonctionnement. La coordination permet aux acteurs associatifs et institutionnels des Eaux-Vives d'échanger autour d'intérêts communs, de cerner les problématiques et les enjeux du quartier, de renforcer la pertinence des actions et parfois de susciter des collaborations autour d'actions qui favorisent les liens sociaux.
- ⇒ La coordination des travailleurs sociaux se réunissant deux fois par an pour un soutien interprofessionnel et pour articuler les diverses interventions afin d'agir en complémentarité.
- ⇒ La collaboration privilégiée avec le centre pour adolescents la Source.
- ⇒ Les conseils d'établissements scolaires auxquels nous nous rendons pour identifier les problématiques et enjeux extrascolaires.
- ⇒ Le suivi des questions liées à l'aménagement du quartier afin de mettre à disposition des habitants des informations concernant les projets en cours : PAC/CEVA, zone 30, rue piétonnes, plage des Eaux Vives ; le cas échéant et ponctuellement, constitution de groupes de travail spécifique.
- ⇒ Le travail associatif interne à la Maison de quartier : séances de comité, commissions, plénières, groupes porteurs des projets composés d'habitants, assemblée générale, etc.
- ⇒ Les liens fonctionnels avec les autorités communales, la FASe, la FCLR et les différents centres du canton.
- ⇒ Le suivi des conventions tripartites avec la FASe et la Ville de Genève.
- ⇒ L'élaboration et le suivi de la politique sociale de proximité (PSP) en collaboration avec l'antenne sociale de proximité des Eaux-Vives (ASP).
- ⇒ Le soutien à des initiatives locales d'habitants du quartier si elles entrent en résonance avec les valeurs véhiculées par la MQEV.

L'accueil du public

- ⇒ La permanence d'accueil propose un lieu d'accueil et d'information tout au long de la semaine avec : une disponibilité d'écoute, une permanence téléphonique, une documentation sur la MQEV et le quartier, un lieu pour s'inscrire aux activités de la MQEV, une mise à disposition de différents locaux ou prêt de matériel.
- ⇒ L'accueil des bénévoles, existants ou potentiels, offre la possibilité aux personnes qui le désirent de s'investir et de s'intégrer au sein de l'association.

- ⇒ Une fête annuelle des bénévoles et du personnel réunit une fois par an l'ensemble des bénévoles et du personnel qui s'implique dans la gestion de la maison, dans les activités régulières ou pour des coups de main plus limités.
- ⇒ La mise à disposition de nos locaux pour des services à la population, par exemple : une permanence pour remplir les déclarations d'impôts.
- ⇒ L'accueil des stagiaires dans le cadre de formations qualifiantes (ECG, HETS ou autre) pour les jeunes de 15 à 25 ans ou parfois de réorientations professionnelles.

La communication

- ⇒ Par le biais de son journal, la MQEV souhaite transmettre les valeurs et les causes qu'elle défend au travers de ses activités, porter une réflexion autour des enjeux de quartier et diffuser ses informations.
- ⇒ Par le biais du site Internet afin de s'adapter aux nouveaux modes d'accès à l'information et d'apporter un complément au journal. Un site qui se veut clair et où l'information se trouve facilement.

4.4 L'action socioculturelle

Issue de l'éducation populaire, l'animation socioculturelle propose un apprentissage de la vie sociale au travers du développement d'activités reposant sur l'engagement des bénéficiaires ; il s'agit là d'une forme de pédagogie sociale où l'organisation de loisirs constitue une opportunité stimulante en faveur de l'implication de chacun. Ainsi l'animation socioculturelle est bien plus qu'une banale activité ludique elle vise à :

- ⇒ Stimuler la rencontre entre habitants au travers de projets participatifs insistant sur le respect de l'identité de chacun afin :
 - ⇒ De développer la compréhension entre les individus et les groupes marqués par des différences culturelles, sociales ou générationnelles.
 - ⇒ De permettre des formes, même minimales, d'insertion sociale et d'exercice de la citoyenneté.
- ⇒ Mobiliser les responsabilités collectives et les solidarités de proximité.
- ⇒ Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture participative plutôt que consummatrice.
- ⇒ Inciter les habitants à s'impliquer dans la vie interne de la MQEV et au développement de ses activités.

L'interculturel décliné en deux volets : brassage culturel et intégration

- ⇒ Pour les milieux issus de l'immigration : cours de français afin d'acquérir les bases de langue et ainsi favoriser une meilleure intégration. Le French Café offrant un moment de conversation informel autour d'un café afin d'améliorer le français oral. L'aide aux devoirs pour les enfants en difficulté (prioritairement non-francophones) et pour le maintien d'un contact régulier avec les familles migrantes.
- ⇒ La semaine d'actions contre le racisme (dans le cadre de la semaine internationale contre le racisme) afin de favoriser la rencontre entre des individus marqués par des différences culturelles et ainsi ouvrir un dialogue entre les cultures, promouvoir la diversité et combattre les préjugés et les stéréotypes.
- ⇒ Des événements ou collaborations ponctuelles avec des partenaires actifs sur les questions de migration ou d'intégration (Foyer Frank-Thomas, Amnesty International, projet ACTIONS, etc.).

Les événements culturels et festifs

- ⇒ La parade de l'Escalade, en collaboration avec les écoles du quartier, les associations de parents d'élève et le GIAP. Cet événement populaire et traditionnel au sein du quartier a su s'imposer et est très mobilisateur.
- ⇒ La fête annuelle de quartier qui propose une réappropriation de l'espace public par les habitants et une utilisation des rues plus conviviales. Il s'agit également de favoriser la libre expression, la créativité de proximité et de soutenir des projets collectifs. La MQEV oscille entre l'organisation de l'événement et le soutien à l'association d'habitants Ô Vives à Vous pour mettre sur pied cette manifestation. L'idée étant de tendre vers un projet reposant essentiellement sur des forces bénévoles.
- ⇒ La MQEV ouvre aussi régulièrement un espace d'exposition où les artistes peuvent se présenter au public. Cet espace accueille également des expositions à vocation pédagogique pour les élèves du quartier et les enseignants.
- ⇒ D'autres événements relevant des mêmes caractéristiques événementielles mais plus ponctuelles sont parfois organisés, ils fluctuent d'une année à l'autre. À noter par exemple : « Sous le soleil de Venise », fête populaire marquant le 15^e anniversaire de l'ensemble vocal de la MQEV ; la fête du Muséum, participation à l'événement organisé par le Muséum d'Histoire Naturelle sur le thème du développement durable ; les 30 ans de la MQEV, festivités se déroulant sur l'ensemble d'une année scolaire et proposant balades à vélo, chasse aux trésors, repas gaulois, initiation à la céramique, visites du chantier CEVA, exposition de portraits d'usagers de la MQEV, journée verte consacrée aux potagers urbains, rallye pour découvrir le quartier, safari urbain pour les enfants (ethnopoly), film documentaire sur la MQEV ; ou plus récemment la participation au projet transfrontalier « Qu'est-ce qui se tram ? ».

Loisirs et rencontres

- ⇒ Dans le cadre du cinéma indépendant « les Scala », le « Ciné Prim's » propose aux enfants et aux familles le mercredi matin, une programmation cinématographique éclectique et ouverte sur le monde. Cette collaboration s'est étendue à destination des « aînés » puisque les « Scala » leur consent de substantielles réductions par le biais de la MQEV.
- ⇒ Les repas du mardi offrent une occasion de rencontre appréciée, essentiellement fréquentée par les aînés mais pas exclusivement. Ce rendez-vous fait désormais partie des « incontournables », bel antidote à l'isolement car on y repère très vite les absences ; il s'appuie exclusivement sur l'implication d'un groupe de bénévoles.
- ⇒ Dans ce même état d'esprit, l'ensemble des activités de plein air repose sur un noyau d'organisateur et d'accompagnants d'autant plus efficace qu'il bénéficie de l'intendance et de l'infrastructure de la MQEV. Le plein air mêle les populations et représente chaque année près d'une trentaine de sorties à la montagne le samedi réparties sur l'été et sur l'hiver.
- ⇒ Les potagers urbains permettent d'apprendre à jardiner, de rencontrer ses voisins dans un endroit convivial et d'améliorer son cadre de vie. Ces jardins sont communautaires, c'est-à-dire conçus, réalisés et entretenus collectivement. Ils favorisent une alimentation saine et une biodiversité riche. Les jardiniers cultivent de façon écologique (permaculture) et réintroduisent d'anciennes espèces. L'aspect pédagogique du projet est aussi important : des visites des jardins pour les classes du quartier ont été organisées.
- ⇒ Plusieurs vide-greniers organisés chaque année de manière régulière offrent l'occasion aux habitants de se rencontrer dans un lieu central du quartier autour d'une brocante amateur. Là aussi il est question d'implication des participants.
- ⇒ Enfin depuis toujours la MQEV propose cours, ateliers et stages : une large palette allant de la danse, au yoga, à la musique, aux activités créatives (céramique, dessin, ...). Ils offrent aux enfants et aux adultes la possibilité d'acquérir à moindre coût des techniques et des connaissances tout en développant leur créativité. Chaque année en juin, une semaine découverte est organisée pour rencontrer les professeurs et rendre visible le travail des élèves.

- ⇒ Les grillades de l'été sont un moyen efficace de fidéliser les habitants afin que la MQEV devienne un point de rencontre hebdomadaire. Pour ce faire, elle met à disposition du matériel et des locaux, les gens amènent leurs aliments. La formule « raclette de l'hiver » va dans le même esprit avec une fréquence moins régulière.
- ⇒ L'accueil des habitants sous forme de visite guidée du quartier est un projet né à l'initiative de l'antenne sociale de proximité (ASP) auquel la MQEV participe. C'est l'occasion pour les nouveaux ou anciens habitants des Eaux-Vives de rencontrer les acteurs qui font la vie du quartier.
- ⇒ Enfin, la MQEV est régulièrement sollicitée par des habitants ou des partenaires de quartier, c'est ainsi que des événements ponctuels sont organisés (par ex : un forum de discussions entre résidents d'EMS et jeunes du quartier).

4.5 L'action éducative

On pourrait presque parler ici d'une fonction historiquement à l'origine de la création des centres de loisirs de Genève dans les années 60. La fonction des centres fut d'abord destinée aux enfants et aux jeunes afin de développer une action éducative complémentaire à celle de la famille et de l'école, un accompagnement vers leur statut d'adulte ; il s'agit là de contribuer à leur socialisation en proposant des loisirs et des activités d'éveil et d'ouverture de qualité durant leur temps libre. Cette origine explique le fait que certains centres portent toujours l'appellation de centres de loisirs. La fonction éducative de la MQEV se décline de différentes manières :

- Intégration de chaque enfant dans le groupe.
- Accompagner l'enfant dans son développement personnel : ouverture d'esprit, autonomie, confiance en soi, esprit d'équipe, habileté manuelle, concentration, effort physique, curiosité, lien à la nature et sensibilisation à l'environnement, etc.
- Amener l'enfant à impliquer sa responsabilité personnelle dans la vie d'un groupe : participation aux tâches de la journée, responsabilisation des grands vis-à-vis des petits, respect des règles et des valeurs (écoute, respect, non-violence, etc.), choix collectif du programme (pour les plus grands), etc.

De manière générale, il s'agit d'encourager l'enfant à impliquer son propre potentiel en opposition à une attitude passive de « consommateur ». Enfin, nous intégrons des enfants handicapés grâce à la fondation Cap Loisirs ou des enfants à besoins éducatifs spécifiques grâce à des financements ponctuels de la FASe.

Au fil des années, la conception de cette action a évolué vers une représentation plus intégrée dans le tissu social lui-même, d'où l'idée d'associer autant que faire se peut les parents à la démarche des lieux qui se sont ainsi transformés en maisons de quartier. La nécessité d'offrir un appui éducatif aux parents s'est ensuite imposée ; c'est alors que le soutien aux familles a été programmé sous forme de soirées participatives où, en groupe, le partage d'expériences, la circulation des savoirs et savoir-faire facilite l'acquisition de repères sécurisants et valorise les compétences de chacun.

Le jeune public

- ⇒ Ce sont d'abord tout au long de l'année scolaire les mercredis aérés s'adressant à deux groupes d'âge, la prise en charge proposée est par conséquent différenciée : d'une part les enfants de 4 à 7 ans et d'autre part les préadolescents de 8 à 12 ans. Les adolescents dès 13 ans sont quant à eux accueillis à la Source le centre de rencontres pour adolescents des Eaux-Vives.
- ⇒ Contrairement aux mercredis aérés (fonctionnant uniquement sur inscriptions), le « Charivari » est un accueil libre ouvert toute la semaine (sauf mercredi) après l'école de 16h à 18h30. Cet accueil implanté dans le « bistrot » de la MQEV propose des jeux, de la lecture,

un goûter et une buvette favorisant le rapprochement entre les différents publics, notamment enfants et adultes.

- ⇒ Les semaines de centre aéré s'adressent aux enfants de 4 à 12 ans, elles se déroulent soit à la MQEV, soit dans notre maison à la campagne à Jussy, et ce durant chaque vacance scolaire à l'exclusion de la période de Noël qui représente un moment privilégié à passer en famille.
- ⇒ La coordination jeune est née de la nécessité de favoriser l'intégration des adolescents et jeunes adultes dans le quartier. Ces derniers, accusés de nuisances sonores, ne sont bientôt plus tolérés nulle part. Cette coordination vise à regrouper les acteurs œuvrant pour la jeunesse (Source, MQEV et TSHM) dans une forme de partenariat qui a pour but de contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et une plus grande tolérance entre jeunes et habitants.

Le soutien aux parents

Les soirées à thème proposent cinq fois l'an, des soirées d'échange de groupe autour de difficultés liées à l'éducation. C'est un lieu ouvert aux parents et plus largement aux familles, en soirée et d'accès tout à fait libre. Les débats sont animés par un intervenant extérieur et sur un thème programmé à l'avance, le succès de ces soirées n'a jamais été démentis.

4.6 Tableau récapitulatif

Action associative	Action socioculturelle	Action éducative
Le réseau	L'interculturel	Le jeune public
La coordination de quartier La coordination centres-ville La coordination des travailleurs sociaux La collaboration MQEV-Source Les conseils d'établissement L'aménagement du quartier Groupes ponctuels de travail Le suivi des conventions tripartites La politique sociale de proximité (PSP)	Le cours de français Le French Café L'aide aux devoirs La semaine internationale d'actions contre le racisme Événements ponctuels	Les mercredis aérés Les centres aérés La coordination jeune La formation des stagiaires
L'accueil au public	Les événements culturels et festifs	Soutien aux parents
La permanence d'accueil Le Charivari (accueil libre) Le prêt de locaux et matériel L'accueil des bénévoles La fête des bénévoles La permanence impôts	Ô Vives à Vous (fête de quartier) La parade de l'Escalade Les expositions (artistique ou pédagogique) L'ensemble vocal de la MQEV Événements ponctuels (par ex : projet « Qu'est-ce qui se tram ? »)	Les soirées à thème
La communication	Loisirs et rencontres	
Le journal Le site Internet	Les potagers urbains Les vide-greniers Le Ciné Prim's Le Ciné Aînés Les cours et ateliers La semaine découverte L'accueil des habitants (visite guidée du quartier) Les repas du mardi Les sorties montagne Les grillades de l'été Événements ponctuels (par ex : forum de discussion entre aînés et jeunes)	

Le classement proposé ci-dessus a pour but de rendre l'action de la MQEV plus lisible mais il ne recouvre pas exactement la réalité des choses. Par exemple, la plupart des événements culturels et festifs incluent des activités de loisirs et de rencontre. Par ailleurs, on peut considérer que le réseau représente la toile de fond sur laquelle tous les projets se mettent en place.

5. EVALUATION

5.1 Préambule

La MQEV privilégie une forme d'évaluation interactive représentant le sens de l'animation. L'échange, l'écoute, le dialogue et le partage d'appréciation sont pour nous le moyen d'englober la complexité afin de compléter les outils traditionnels plus formatés (grille unique d'analyse, bilans chiffrés, etc.). Nous considérons l'évaluation comme un apprentissage permanent : un outil pour appréhender les situations, être au plus proche des personnes côtoyées et ainsi améliorer nos approches et nos projets. L'évaluation permet aux acteurs de terrains de réinventer les contours et se réappropriier l'usage collectif.

5.2 L'évaluation par l'observation

Notre système d'évaluation est empirique, intuitif complété par un apport de données quantitatives. Il repose sur l'observation : nous agissons sur le réel et nous observons comment il répond. Notre attention est portée sur la cohérence du sens des actions menées. Il s'agit donc de focaliser notre regard en priorité sur le processus favorisant la mise en lien des personnes puis sur les résultats, c'est-à-dire la réalisation concrète de l'activité.

- Le degré d'implication des acteurs et leur appropriation des projets
- La qualité des interactions entre les personnes
- La possibilité pour chacun d'être écouté et leur parole prise en compte
- La diversité des populations (mixité sociale)
- Le degré de satisfaction de chacun (évaluation qualitative et quantitative)

Le pouvoir dans une tâche collective est souvent celui des idées. C'est pourquoi, les animateurs sont attentifs à ce que chaque participant s'exprime, soit entendu et serve la dynamique d'ensemble, ainsi que sa place et son rôle spécifique dans le groupe :

- La bienveillance, le non-jugement et l'aptitude à s'intéresser au vécu d'autrui
- L'écoute et la capacité à prendre en compte l'avis d'autrui, la recherche de consensus
- La capacité à reconnaître et à accepter l'altérité, l'apport au groupe
- La capacité à reconnaître son erreur et à en tirer la leçon
- La capacité à éviter le conformisme et à questionner les pratiques et les décisions.

Ainsi les animateurs observent à la fois le soin apporté à autrui et le soin apporté à la relation. Voici les critères d'évaluation les plus fréquents :

- La perception du climat, de l'ambiance générale
- La reconnaissance mutuelle
- Les liens tissés, la confiance, la familiarité
- La capacité à « faire groupe », à dépasser les intérêts individuels pour tendre vers des buts collectifs

5.3 Impliquer les acteurs dans le processus d'évaluation

Outre les observations, nous intégrons au processus d'évaluation les retours formels ou informels des acteurs représentant une source importante d'information pour l'évaluation. C'est un outil de réajustement permanent permettant un contrôle régulier de la pertinence de l'action au plus près de la réalité et de la complexité des situations. De ce fait, elle est une occasion d'apprentissage, individuel et collectif, et permet de développer une forme d'intelligence collective. Enfin, au sein de l'association elle favorise un processus de communication qui met en interaction les acteurs de terrain (comité, équipe, bénévoles).

L'animation socioculturelle tend à renforcer le pouvoir d'agir des individus, c'est pourquoi nous observons : les acquis, le degré d'autonomie, etc. Ces éléments permettent une évaluation ciblée de l'impact des activités sur les individus et le temps consacré à l'évaluation des projets reste raisonnable.

5.4 Observer la MQEV au sein du réseau

La MQEV s'inscrit dans un réseau d'acteurs associatifs et institutionnels :

- Est-elle considérée comme une ressource pour le quartier ?
- Sommes-nous fréquemment sollicités ?
- Nos locaux sont-ils suffisamment utilisés ?
- Sommes-nous en mesure d'orienter les demandes, de répondre aux attentes ?

La coordination de quartier représente un lieu idéal pour prendre le pouls du quartier :

- Combien d'associations et d'institutions sont représentées ?
- Quelle est la fréquence des contacts entre la MQEV et les associations ?
- Quel est le degré de collaboration entre les partenaires ?
- Quel soutien apporter aux problématiques de terrain ?

Précisons enfin que dans le cas de projets nés de la constatation d'une problématique, nous évaluons le degré de résolution du problème ou l'évolution de la situation.

5.5 L'évaluation quantitative

Divers critères quantitatifs récoltés par les animateurs-trices sont observés comme tendance :

- Fréquentation de la MQEV et des activités
- Régularité et fidélité des habitants à une même activité
- Mixité culturelle, générationnelle et sociale
- Proportion d'hommes et de femmes
- Nombre de membres de l'association et proportion de parents, d'aînés, etc.
- Profil socio-économique des usagers
- Nombre et diversité des partenaires de quartier

5.6 Concrètement

Les animateurs rédigent des fiches de projet pour chaque activité de la MQEV contenant un bref descriptif de la situation, du contexte. Se déclinent ensuite, les finalités, les buts, les objectifs et le budget, ainsi que les critères d'évaluation et l'évaluation finale. Ces documents facilitent la communication et le travail en commun de l'équipe et du comité. A l'issue d'une année scolaire, un premier bilan peut être réalisé avec les participants (groupes de réflexion). Ce bilan sera discuté au sein des commissions composées de délégués du comité et de l'équipe d'animation.

Enfin, un document est rédigé et envoyé à tous. Si l'activité se poursuit, la fiche de projet est mise à jour avec de nouveaux objectifs.

6. MODALITES DE TRAVAIL

6.1 Collaboration équipe/comité

La mise en œuvre de l'ensemble du projet associatif exige des modalités de travail cohérentes et soutenues. Le comité et l'équipe collaborent étroitement tout au long de l'année. Le comité se réunit une fois par mois. L'équipe se réunit une fois par semaine en colloque. Entre ces deux instances, il existe plusieurs commissions. Deux fois par an, des séances plénières sont organisées afin d'aborder des problématiques de fond.

6.2 Répartition des tâches au sein de l'équipe

L'équipe revisite son cahier des tâches chaque année en fonction de l'avancement des projets et des demandes du comité. La répartition des activités entre les animateurs se fait par concertation en fonction de nombreux paramètres : compétences, intérêts, lien avec les usagers, compatibilité avec l'ensemble du cahier des charges, etc. Une grille horaire permet de chiffrer en heures chaque activité et offre un regard sur la gestion du temps à disposition.

6.3 Répartition des tâches au sein du comité

Les membres de comité sont élus chaque année par les membres de l'association lors de l'assemblée générale. Outre la fonction de président, de vice-président et de trésorier propre à toute association, la répartition des tâches au sein du comité reste essentiellement liée à l'intérêt des membres qui le composent. Et ceci dans la mesure où leur participation reste volontaire et bénévole. Les membres du comité sont élus pour une année entière.

6.4 Etat des lieux annuel du projet

Chaque année, l'équipe d'animation rédige un rapport d'activités qui est envoyé aux membres de l'association, aux partenaires de quartier et aux autorités (FASe, Etat, communes, FCLR.). Ce document fournit un bilan qui présente l'ensemble du travail effectué tout au long de l'année écoulée, les réorientations prévues au sein des activités, les grandes lignes pour les années à venir. Il établit également un budget et des comptes de fonctionnement, ainsi qu'un bilan financier complet de l'association. Il faut ajouter que le rapport d'activités a également pour but de rendre lisible les enjeux liés au quartier et à l'avenir du monde associatif. Ce rapport est ensuite approuvé par les membres de l'association lors de l'assemblée générale.

6.5 Règlement interne

De concertation entre le comité et l'équipe, un règlement a été réalisé ayant pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'association. Il complète et précise les modalités d'application des statuts de l'association.

7. REFERENCES

Rapport intitulé *Outil pour l'action socio-sanitaire communautaire de proximité en Ville de Genève : une triple approche* (juillet 2007) et son annexe n°3 concernant le quartier des Eaux-Vives appelé *Outil pour l'action socio-sanitaire communautaire aux Eaux-Vives* (septembre 2002) sous la direction de Jean Rossiaud, Laboratoire de démographie économique et sociale, Université de Genève.

Diagnostic de quartier de l'Unité d'Action Communautaire des Eaux-Vives – actuellement Antenne Sociale de Proximité Eaux-Vives/Champel/Cité – (février 2010), *Equipement de proximité : un diagnostic autour de la gare des Eaux-Vives* (juin 2015) et *Contexte du territoire unifié* (mai 2014).

Document conçu par la Plateforme Romande de l'Animation intitulé *Déclaration pour l'animation socioculturelle : affirmer une continuité historique et affronter les défis actuels* (octobre 2010)

Document issu de groupe de travail sur les soirées à thème de la Maison de Quartier des Eaux-Vives.

Vidéo sur le passé du quartier « C'était comment avant », témoignages d'aînés.